



Les brèves de BRUDED n°6 JUILLET 2010

En mairie, merci de diffuser à tous les élus et services concernés par le développement durable

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI : (cliquez dessus pour vous rendre directement à une rubrique)

L'actualité de l'association

Le nouveau bureau de BRUDED

Nous accueillons 4 nouveaux adhérents... tous finistériens

Prochaine Rencontre Régionale à Brennilis (29) le 21 septembre 2010 sur « Les petites communes et l'agenda 21 »

Visites du bâtiment du SMICTOM de Fougères (35) à l'automne 2010

BRUDED va participer à la rencontre du Réseau Territoire le mercredi 15 septembre 2010 à Paris (locaux de Mairie-Conseils)

Retour sur l'Atelier technique du développement durable et solidaire du mardi 29 juin à Ercé-près-Liffré (35)

L'actualité des adhérents

Pleyber Christ (29) : une deuxième chaudière au bois a été mise en service

Brennilis (29) a défini, en partenariat avec le CCAS, un programme d'actions relatif à l'accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées

Locqueltas (56) verra la réalisation d'un domicile partagé pour personnes âgées désorientées et de quatre pavillons

Breteil (35) : opération hirondelles

Parcé (35) : inauguration de la Maison du patrimoine oral en Haute-Bretagne – mercredi 15 septembre à 18h

Hédé-Bazouges (35) – 8^{ème} Forum de l'Habitat sain – samedi 11 septembre

Petit rappel : Hédé-Bazouges (35) inaugure également son nouvel espace jeux / centre de loisirs le samedi 4 septembre à 11h

L'Île de Sein (29) a témoigné au Printemps de la Terre sur la lutte contre le changement climatique

Le 26 juin, Daoulas (29) a inauguré ses trois derniers projets de développement durable

Retour sur l'expérimentation de fauche tardive à Vignoc (35)

A la découverte du territoire des Herbiers (85), à la pointe du Développement Durable

Echanges de pratiques

Retours sur la gestion des services d'eau potable et/ou d'eaux usées en régie municipale

L'actualité en Bretagne

Eco-FAUR : date butoir le 1^{er} septembre

« Quelle mobilité durable pour les espaces ruraux et urbains ? » : conférence le 7 septembre 2010 de 14h30 à 17h à Bouvron (44)

Le nouveau bureau de BRUDED

Le CA de l'association s'est réuni le 29 juin à Ercé-près-Liffré. Un nouveau bureau a été constitué comme suit :

Co-présidents : Serge Moëlo , Maire de Silfiac (56) et Charles-Edouard Fichet, Maire de Saint-Brieuc de Mauron(56)

Trésorier : Gisèle Guilbart, Maire de Quistinic (56)

Trésorier adjoint : Charles-Edouard Fichet

Secrétaire : Franck Guillouzouic, Adjoint à Questembert

Par ailleurs, **des vice-présidents** départementaux ont été désignés :

- **Finistère** : Alain Le Brusq, Conseiller municipal à Arzano
- **Ille-et-Vilaine** : Marcel Minier, Maire de Muel
- **Loire-Atlantique** : Alain Rochefort, Adjoint à la Chevallerais
- **Morbihan** : Franck Guillouzouic, Adjoint à Questembert

Le poste n'a pas été pourvu dans les **Côtes d'Armor**, faute d'élus pouvant être disponible pour assumer la fonction.

Nous accueillons 4 nouveaux adhérents... tous finistériens

Botmeur, Lanmeur, Plouégat Moysan et Berrien viennent en effet renforcer le réseau BRUDED sur le Finistère qui compte dorénavant 19 adhérents. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Prochaine Rencontre Régionale à Brennilis (29) le 21 septembre 2010 sur « Les petites communes et l'agenda 21 »

Les collectivités locales sont de plus en plus préoccupées par la pertinence et le contenu d'une éventuelle démarche Agenda 21 les concernant. Elles ne disposent cependant en général pas d'informations précises sur l'utilité d'une telle démarche, son contenu pratique ou la manière de procéder. L'objectif de la Rencontre est de permettre un échange d'expériences entre communes et avec des spécialistes des Agenda 21 territoriaux pour aider les municipalités intéressées à aller de l'avant.

Les échanges regroupés sur la matinée, seront découpés en trois parties (un programme détaillé sera diffusé fin août à nos adhérents) :

- La pertinence de la démarche Agenda 21 pour la gestion communale
- Agenda 21, à quels niveaux (communal, communautaire, pays...) ?
- Quelles méthodologies de mise en œuvre ?

Les participants pourront ensuite se restaurer dans un restaurant biologique local (à la charge du participant, coût autour de 15 euros). L'après-midi, des visites seront proposées sur la commune de Brennilis. Possibilité également de ne s'inscrire que pour la matinée, avec ou sans repas. Merci de bien nous le préciser lors de votre inscription.

Pour rappel, les rencontres sont réservées aux élus et prioritairement aux adhérents de BRUDED. Elles sont limitées en nombre de participants pour favoriser les échanges.

Inscription et renseignements :

Bruno Servel – 06 75 96 85 73 – b.servel@bruded.org

Possibilité de s'inscrire en ligne sur le [site de BRUDED](http://www.bruded.org)

Visites du bâtiment du SMICTOM de Fougères (35) à l'automne 2010

BRUDED et le SMICTOM de Fougères proposeront 3 visites du nouveau bâtiment technique et administratif du SMICTOM à la Rentrée 2010. Classé Minergie, le bâtiment a pris de très nombreux critères en compte dans la mise en œuvre de sa construction : orientation bio-climatique permettant de bénéficier au mieux des apports solaires passifs et de la lumière naturelle, étanchéité à l'air, isolation renforcée, matériaux écologiques, chaudière bois et panneaux solaires thermiques, récupération d'eau et gestion des eaux à la parcelle, production d'électricité par une membrane photovoltaïque...

Pour découvrir cette réalisation en présence d'Yves Le Roux, président du SMICTOM, rendez-vous les 14 septembre, le 12 octobre ou le 16 novembre à 14h.

Inscription et renseignements :

Mikael Laurent - 06 33 64 23 41 – m.laurent@bruded.org

Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site de BRUDED :

www.bruded.org/activites,3.html

BRUDED va participer à la rencontre du Réseau Territoire le mercredi 15 septembre 2010 à Paris (locaux de Mairie-Conseils)

Cette rencontre sera réalisée autour de la thématique « La singularité des territoires – Nouveaux regards sur l'urbanisme – démarches et ingénieries ». Elle s'adresse en priorité aux territoires et partenaires du réseau (auquel BRUDED adhère), si possible représentés par plusieurs élus et techniciens de façon à ce que des échanges puissent avoir lieu au sein de chaque territoire, pendant la rencontre et après. Places disponibles : 100 (en plus des intervenants).

Renseignement et inscriptions :

www.mairieconseilspaysage.net/index.php?option=com_content&view=article&id=264&Itemid=142&showall=1

Retour sur l'Atelier technique du développement durable et solidaire du mardi 29 juin à Ercé-près-Liffré (35)



Cet atelier a été l'occasion pour Ercé-près-Liffré de présenter à la quarantaine de participants présents sa vision politique d'un développement durable et solidaire et de donner un premier retour d'évaluation sur le fonctionnement de leur nouvel espace culturel : le Relais des cultures. Ercé-près-Liffré manquait d'un lieu bien identifié permettant d'agrandir la bibliothèque (devenue médiathèque) et d'accueillir des événements culturels. Plutôt que de créer un bâtiment neuf, le choix du conseil municipal s'est orienté vers la réhabilitation d'un bâtiment du centre bourg, partie intégrante du patrimoine et de la culture des habitants : la ferme du Haut-Bourg. Le challenge de la mairie, en lien avec l'architecte et le bureau d'étude thermique, était de garder l'identité forte de ce lieu, tout en lui apportant deux innovations majeures : une évolution de la construction minimisant les coûts environnementaux (notamment en terme de consommation énergétique) et un confort optimum des usagers (chaleur, lumière naturelle, acoustique,...).

Petit rectificatif...

Dans la brève « BRUDED a visité la maison de l'enfance de Pleyben (29), bâtiment BBC avec 230 m² de photovoltaïque » du mois dernier, il faut préciser que le projet a été double lauréat aux aides régionales « **Bâtiment BBC** » (et non « Eco-Faur ») et « **Photovoltaïque innovant** ».

BRUDED

L'actualité des adhérents

Pleyber Christ (29) : une deuxième chaudière au bois a été mise en service



Persistant dans la logique du développement durable en axant sa politique énergétique sur les énergies renouvelables, la commune de Pleyber vient de mettre en service une 2^{ème} **chaufferie alimentée en bois déchiqueté**.

D'une capacité de 350 kW, elle est installée sur le site du BRUC et chauffe par l'intermédiaire d'un mini réseau intérieur l'EHPAD (67 résidents), le centre de loisirs, le foyer de vie des Genêts d'or (22 résidents), le centre de formation de Basket (une vingtaine de jeunes sportifs) et le centre administratif de l'ADMR. Le site étant chauffé au fuel et au gaz naturel auparavant, la chaudière gaz de l'EHPAD, récente, a été conservée pour servir d'appoint. L'eau chaude sanitaire pour l'EHPAD est également alimentée à partir de la chaudière au bois.

La consommation prévue avoisinera les 350 tonnes soit 1400 m³ de plaquettes par an. Pour mémoire, ceci correspond à environ 130 000L de fuel par an. En intégrant la chaudière du Centre Bourg, nous atteindrons ainsi une consommation annuelle de l'ordre de 450 à 500 T de bois.

Une partie de cette énergie bois proviendra des plantations de 15 hectares des saules implantées d'une part pour valoriser les boues de Station d'épuration (11 ha) et d'autre part pour protéger le captage des Garo (4 ha). L'exploitation de ces TTCR permet de produire entre 600 et 700 m³ de plaquette/an soit environ le tiers des besoins.

Le reste proviendra de plaquettes provenant du territoire local : haies bocagères, entretien des forêts et abattage d'opportunités.

La gestion de ces différentes ressources pourrait se faire dans le cadre intercommunal sous l'égide de la Communauté d'Agglomération de Morlaix qui investit dans **deux plates-formes de stockage**, la première déjà opérationnelle à Plougouven (350 m²), la deuxième en cours de réalisation à Pleyber (2000 m²). Une réflexion est en cours sur le montage juridique de la gestion de ces deux plates-formes : la formule SCIC semble être la plus propice à répondre aux exigences de gestion locale et collective de l'approvisionnement et permettre une garantie

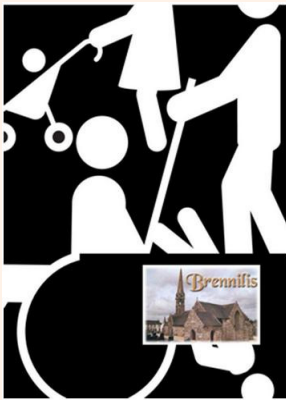
d'approvisionnement aux structures publiques ou privées qui souhaiteront s'y engager. Cette structure aura également mission pour développer la consommation de bois énergie sous toutes ses formes sur le territoire.

A ces réalisations de chauffage bois s'ajoutent **d'autres créations d'énergies renouvelables** sur le territoire de Pleyber avec le Parc éolien de Coat Conval (9 éoliennes de 900 kW) et de nombreux investissements en photovoltaïque, initiés notamment par une entreprise locale.

Pour résumer, un territoire se mobilisera pour valoriser des ressources énergétiques nouvelles et renouvelables avec pour mot d'ordre : il ne suffit pas d'en parler, il faut le faire....

Contact : Jean-Claude Kerdiles, 1er adjoint de Pleyber Christ – Contact mairie : 02 98 78 41 67 - pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr

Brennilis (29) a défini, en partenariat avec le CCAS, un programme d'actions relatif à l'accessibilité des lieux publics pour les personnes handicapées



Brennilis est une commune rurale du Centre Finistère de 467 habitants. Après avoir reçu en août 2009 d'une société de conseils retenue à cet effet une étude diagnostic sur l'accessibilité de la voirie et des bâtiments publics, y compris les mesures qu'il faudrait envisager pour améliorer la situation, le Conseil municipal a confié au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale CCAS le soin de revoir dans le détail ces recommandations, et de dégager un programme d'interventions prioritaires.

Le CCAS a constitué 3 groupes de travail auxquels il a associé les personnels municipaux et les enseignants pour examiner la situation dans les différents secteurs de la commune, à la lumière des recommandations formulées par QualiConsutl. Chacun de ces groupes a fourni un rapport sur les interventions considérées comme prioritaires et nécessaires, et le Conseil municipal a demandé fin mai 2010 au CCAS de formuler un programme de travaux sur trois ans, respectant les limites budgétaires fixées pour ces interventions (50.000 € en 2010).

L'ensemble des documents est accessible sur les liens suivants :
www.bruded.org/pdf/Brennilis_Accessibilite_GTCCAS.pdf
www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic

Contact : Jean-Victor Gruat, maire de Brennilis – Contact mairie : 02 98 99 61 07 - mairiebrennilis@wanadoo.fr

Locqueltas (56) verra la réalisation d'un domicile partagé pour personnes âgées désorientées et de quatre pavillons

Le projet lauréat se distingue par sa technique d'isolation en paille avec ossature bois et par son cœur dynamique reliant le domicile partagé et les quatre logements. « La paille est un matériau écologique, biodégradable, local et pas cher », explique Amélie, étudiante en 4^e année à l'école d'architecture de Bretagne, à Rennes. « C'est très important pour nous de savoir que ces bâtiments verront le jour », ajoute Damien, également étudiant en architecture. Pour la 2^{ème} année consécutive, le conseil général du Morbihan et les acteurs du cluster « habitat durable » ont lancé un concours pour imaginer l'habitat de demain : adapté à son environnement et répondant aux exigences énergétiques du Grenelle de l'environnement.

Un domicile partagé et quatre pavillons. Pour cette deuxième édition, le jury, composé de professionnels, d'élus et de représentants des chambres consulaires a désigné un lauréat parmi trois équipes d'étudiants en architecture, du CFA du bâtiment de Vannes et de l'Université de Bretagne Sud. Durant huit mois, chaque équipe (en tout 42 étudiants) a travaillé sur le thème retenu pour 2010 : construire sur la commune de Locqueltas, un domicile partagé pour personnes âgées et désorientées ainsi que quatre pavillons individuels expérimentaux destinés à la location sociale (dont deux adaptés aux personnes âgées valides). Deux contraintes leur étaient imposées : que le projet soit techniquement faisable et financièrement abordable... Le projet lauréat se distingue par sa technique d'isolation en paille avec ossature bois et par son cœur dynamique reliant le domicile partagé et les quatre logements.

Breteil (35) : opération hirondelles

La commune va engager en 2010 et 2011 un ensemble d'actions pour la préservation des hirondelles de fenêtre avec le concours de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Breteil est en effet une des deux communes d'Ille-et-Vilaine qui rejoignent le programme « l'oiseau et le bâti » initié par la LPO.

La convention a été signée le 21 avril avec la LPO, les élus et des membres du comité



oiseaux.

Ce partenariat prévoit notamment des temps forts pour sensibiliser la population, un inventaire des nids d'hirondelles, un atelier nichoirs et des interventions dans les écoles.

Cette initiative va permettre, dans le cadre de l'année mondiale de la biodiversité, de poursuivre et d'amplifier en 2010 la démarche engagée l'an passé (animations « oiseaux des jardins »).

Le prochain rendez-vous sera le **jeudi 1er juillet à 20h00** pour un inventaire des nids dans le bourg (départ de la mairie, ouvert à tous).

Pour en savoir plus : Roland Gicquel – adjoint – rolgicquel@free.fr

Parcé (35) : inauguration de la Maison du patrimoine oral en Haute-Bretagne – mercredi 15 septembre à 18h



La culture unit les gens, elle est une valeur de partage, de dynamisme et de vie dans les bourgs. C'est avec cette conviction que la commune de Parcé a fortement soutenu et accompagné la création de la Maison du patrimoine oral en Haute-Bretagne, porté par Fougères communauté. Baptisée La Granjagoul et confiée en gestion à l'association du même nom, le lieu fera la promotion du patrimoine culturel immatériel et du Gallo dans la vie locale (habitants, scolaires, associatifs, touristes...).

Inauguration du bâtiment qui a obtenu l'Eco-FAUR, le mercredi 15 septembre à 18h. Le maire et l'association la Granjagoul invitent cordialement les communes adhérentes de Bruded !

Contacts :

Lezin Gallais – maire de Parcé - mairie.parcé.35@wanadoo.fr

Association La Granjagoule – Aline Bodin - lagranjagoul@orange.fr

Hédé-Bazouges (35) – 8^{ème} Forum de l'Habitat sain – samedi 11 septembre



Initié en 2002 pour sensibiliser les futurs habitants de l'éco-lotissement « Les courtils » aux techniques de l'éco-construction, le Forum de l'habitat sain ouvrira sa 8^{ème} édition **le samedi 11 septembre de 10h à 19h au bourg de Bazouges-sous-Hédé.**

L'occasion pour plus de 2000 visiteurs annuels de rencontrer de découvrir les techniques d'isolation à la paille ou au chanvre, les enduits de terre ou de chaux, les systèmes de récupération d'eau de pluie et autres panneaux solaires... à travers les démonstrations des artisans, les conférences et les stands. Nouveauté 2010, 5 habitants des Courtils ouvriront leurs portes aux visiteurs pour présenter leurs démarches. Repas possible sur place midi et soir et fest-noz à partir de 19h30.

Bienvenue aux communes adhérentes de Bruded.

Contact : Jean-Christophe Bénis – 1er adjoint au maire – Contact mairie : 02 99 45 46 18 - mairie@hede-bazouges.fr

Pour en savoir plus : <http://forum.bazouges.free.fr>

Petit rappel : Hédé-Bazouges (35) inaugure également son nouvel espace jeux / centre de loisirs le samedi 4 septembre à 11h

Situé à Bazouges-sous-Hédé, dans le prolongement de la mairie-annexe, le nouvel espace jeux d'environ 120 m² permettra d'accueillir les 0-3 ans. Pour réfléchir au projet, la mairie a associé les futurs utilisateurs (centre de loisirs, association). Bien que le projet se développe au nord de l'existant et ne dispose que de façades ouest et nord libres, la conception architecturale réalisée par Michèle Turbin (Trefendel) est bioclimatique et éco-construit :

- Bâtiment simple et compact, limitant les déperditions de chaleur
- Façade ouest largement vitrée et protégée par un grand débord de toit prolongé par une claustra verticale qui sera végétalisée pour bénéficier de l'éclairage naturel et des apports solaires, sans souffrir des surchauffes estivales
- Isolation renforcée pour les murs et la couverture. Choix d'un plancher en ossature bois, plutôt qu'une dalle en maçonnerie pour une meilleure isolation
- Utilisation de matériaux écologiques : bois (douglas, robinier), laine de bois, Fermacell, toiture végétalisée
- Chauffage par le sol via une chaudière à granulés haute performance, panneaux solaires thermiques

Le bâtiment sera inauguré le samedi 4 septembre à 11h. Les communes adhérentes de BRUDED sont les bienvenues.

Pour en savoir plus : Jean Christophe Bénis – Adjoint l'urbanisme - mairie@hede-bazouges.fr

Et le blog de l'architecte : <http://archiverte.canalblog.com/>

L'île de Sein (29) a témoigné au Printemps de la Terre sur la lutte contre le changement climatique



La 4^{ème} édition du Printemps de la Terre organisé par Cap Lorient Agglomération a eu lieu les 3 et 4 juin derniers. Au programme 6 ateliers portant sur la thématique : « Les enjeux du réchauffement climatique et l'action des collectivités locales », www.reseau-coherence.org/IMG/pdf/Printemps_Terre2010.pdf dont l'un était consacré à la question : « **Comment anticiper et atténuer les effets liés au changement climatique** ».

Le changement climatique s'accompagne d'effets auxquels il convient de se préparer, voire d'adapter nos pratiques. L'île de Sein, particulièrement concernée par le risque de montée des eaux, et plus particulièrement touchée encore depuis la tempête du 10 mars 2008, est venue apporter son témoignage. Serge COATMEUR, adjoint au maire, a présenté différentes méthodes pour tenter de lutter, dans la mesure du possible, contre ce risque : entretien sérieux des digues existantes, construction d'un ouvrage pour la protection de la production d'eau douce, consolidation des points faibles de l'île et lutte contre la pression immobilière pour empêcher les constructions dans la zone inondable ont été les principaux points évoqués.

Le 26 juin, Daoulas (29) a inauguré ses trois derniers projets de développement durable



Le parcours inaugural a permis de découvrir :

- Les itinéraires de découverte du patrimoine créés sur le thème de l'eau, documentés de livrets d'interprétation,
- le porche gothique de l'église abbatiale entièrement rénové, et enfin
- la nouvelle mairie, localisée à proximité de l'abbaye.

Inscrits dans une démarche de développement durable, ces réalisations participent à améliorer le cadre de vie. Elles sont complétées par une politique communale de « zéro phyto », circulations douces, développement des services à la personne...

La relocalisation de la mairie dans le quartier historique constitue une première phase de redynamisation du vieux bourg, destinée à replacer une activité régulière aux abords de l'Abbaye. Grâce à la stratégie foncière mise en œuvre par la mairie, d'autres réalisations viendront renforcer cette démarche dans le futur.

Retour sur l'expérimentation de fauche tardive à Vignoc (35)



La commune de Vignoc, en lien avec BRUDED, avait convié les adhérents à une démonstration de fauche tardive en zone de lotissement à l'aide d'une faucheuse autochargeuse conduite par l'entreprise Dervenn. Ce 10 juin, 3 communes et 2 partenaires sont venus assister à la démonstration. Quelques retours : matériel assez efficace et rapide, mais cher. Une utilisation mutualisée pourrait s'avérer intéressante. Les échanges ont par ailleurs porté : sur la nécessité d'expliquer la démarche aux habitants, sur les périodes de fauche et les devenir de la fauche, sur l'intérêt pour la biodiversité....

Un compte-rendu, diffusé aux communes adhérentes, est disponible auprès de BRUDED.

Contacts :

BRUDED : Mikael Laurent – m.laurent@bruded.org

VIGNOC : Aude Pelichet – Adjointe à l'environnement - audepelichet@aol.com

A la découverte du territoire des Herbiers (85), à la pointe du Développement Durable



Maison éco-performante

Avant de se lancer concrètement dans son Agenda 21 (A21), la **communauté de communes Côte d'Emeraude**, dont fait partie **Saint-Lunaire (35)**, a souhaité se déplacer sur le territoire des Herbiers, reconnu pour l'ambition de sa politique de DD et ses actions innovantes. Situé dans le nord-est vendéen au carrefour de deux autoroutes, il se caractérise par un fort dynamisme industriel et une agriculture intensive, et doit faire face à des enjeux analogues à nombre de nos territoires bretons, notamment sur la qualité de l'eau.

Marcel Albert, Maire des Herbiers et Président de la communauté de communes a expliqué que leur démarche, initiée en 2005 par la constitution d'une commission du DD, a été progressive. En voici les **principales étapes** qui sont détaillées sur le site : www.cc-paysdesherbiers.fr/index.jsp?id=211&key=S9L12R13R24R27R195P211&xsl=templates/page_contenu_dvp_durable.xsl



Eco-quartier de la Pellinière

2006 :

- Recrutement d'un chef de projet, professionnel des questions d'environnement.
- Elaboration d'une politique énergétique avec création du CEP (Conseil en Energie Partagé), aides financières aux particuliers pour les économies d'énergie (21% des foyers concernés, 650 000€ de subventions versées mais 1€ versé= 22€ de chiffre d'affaires pour les artisans).
- Partenariats avec la filière bâtiment (formation des artisans) et les banques locales (aides spécifiques pour les travaux d'amélioration énergétique).

2007 :

- Lancement de l'A21 pour faire du développement durable un véritable moteur pour le Pays des Herbiers.
- Programme d'économie d'eau avec distribution gratuite d'économiseurs d'eau...

2008 :

- Thermographie aérienne du territoire avec accompagnement et conseil individualisé des candidats aux travaux de rénovation énergétique...
- Programme de reconquête de la qualité de l'eau dans le cadre du Programme européen Leader.

2009 :

- Validation de l'A21.
- Construction d'une maison éco-performante à énergie positive, éco-conçue, classique et reproductible, dont les performances seront évaluées pendant 5 ans avant d'être vendue.

2010 :

- Réflexion sur les transports.

Télécharger le document final de l'A21 :

[www.cote-emeraude.com/Download/ENVIRONNEMENT/CC des Herbiers/agenda vingt et un CC des herbiers.pdf](http://www.cote-emeraude.com/Download/ENVIRONNEMENT/CC des Herbiers/agenda_vingt_et_un_CC_des_herbiers.pdf)

Marcel Albert a évoqué les **principaux facteurs qui contribuent à la réussite d'une politique de DD**

- Volonté politique ferme et sans faille, réaffirmée régulièrement.
- Se doter de compétences internes pour suivre et communiquer sur les projets.
- Mobiliser des moyens financiers à la mesure des ambitions affichées.
- Avoir un souci constant de pédagogie et de sensibilisation tous azimuts.
- Mettre en place des partenariats avec les différents acteurs concernés du territoire.
- Pratiquer le partage d'expériences à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.
- Faire preuve d'exemplarité et de cohérence.
- Mise en œuvre conjointe sur toutes les communes.

Sophie Thune, chef de projet développement durable a souligné **l'importance des points suivants concernant l'A21 :**

- Etre vigilant à sa diffusion sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en œuvre une communication claire, positive et non culpabilisante.
- Faire émerger des idées simples, rattachées au quotidien des gens, adaptées aux réalités de chaque commune.
- Etre à l'écoute de toutes les initiatives et veiller à les valoriser, les modestes comme les très importantes.
- Donner envie de faire, dans un rapport gagnant pour celui qui agit, gagnant pour son territoire.
- Veiller à la cohérence et à l'exemplarité des actions et des pratiques des collectivités.

Jean-Louis Launay, en charge de la commission développement durable a précisé que cette commission, par volonté politique, n'est pas présidée par un maire et ce, pour affirmer une logique de transversalité et de liberté d'action. Il explique que l'A21 est devenu le cadre systématique de nombre de décisions prises par l'intercommunalité. Certaines délibérations y font d'ailleurs explicitement référence pour leur justification. De plus, chaque conseil communautaire est l'occasion de décrire et d'expliquer deux actions de l'A21. Il souligne l'importance de la synergie et de la solidarité qui doit exister entre l'intercommunalité et les communes pour sa bonne mise en œuvre. Cependant, avec le recul, il est fait le constat que le volet environnemental est prédominant et qu'il leur faudra veiller à développer plus

d'actions liées au social et à l'économique.

Cette politique porte ses fruits. Le territoire fait partie des 37 nouveaux territoires qui ont obtenu la reconnaissance "Agenda 21 local France" pour l'année 2009. Par ailleurs, il s'est vu distinguer par le label « Rubans du développement durable » décerné chaque année à des collectivités locales qui intègrent efficacement le développement durable dans l'ensemble de leurs politiques www.rubansdudeveloppementdurable.com/actualites/index.html. Ces distinctions et cette reconnaissance de l'extérieur confortent les élus dans leurs choix politiques et les crédibilisent aux yeux de leur population.

Les élus de la Côte d'Emeraude ont ensuite visité la maison éco-performante et l'éco-quartier du Val de la Pellinière aménagé par la ville des Herbiers et dont l'un des objectifs majeurs est de développer une architecture innovante. Avant de repartir plein d'énergie et d'idées à mettre en œuvre sur leur territoire.

Vous souhaitez communiquer sur un projet ou la démarche de développement durable de votre commune dans l'une de nos prochaines brèves ? Envoyez un mail à contact@bruded.org ou contactez votre référent BRUDED :

Côtes d'Armor & Pays de Ploërmel : Bruno Servel – 06 75 96 85 73 – b.servel@bruded.org
Finistère : Estelle Houbbron – 06 98 26 51 27 – e.houbbron@bruded.org
Ille-et-Vilaine & Nord Loire-Atlantique : Mikael Laurent – 06 33 64 23 41 – m.laurent@bruded.org
: Gwenn Le Potier – 06 33 04 83 06 – g.lepotier@bruded.org
Morbihan & Sud Loire-Atlantique :

BRUDED

Echanges de pratique

Retours sur la gestion des services d'eau potable et/ou d'eaux usées en régie municipale

La question posée à nos adhérents était celle-ci :

« Suite à de nombreuses demandes de collectivités adhérentes, nous souhaiterions recenser les collectivités qui portent les services d'eau potable et/ou d'eaux usées en "régie municipale". Nous souhaiterions également connaître celles qui ont fait le choix de changer de mode de gestion (DSP vers régie) et les raisons qui les ont poussées à le faire (manquements, défauts d'entretien et de gestion des ouvrages,...). »

Voici les résultats de cette petite enquête.

Brennilis (29)

Jean-Victor Gruat, maire,
mairie.brennilis@orange.fr

Les services d'eau et d'assainissement de la commune de Brennilis (447 habitants) fonctionnent en régie municipale. Nous opérons avec 2 techniciens municipaux polyvalents expérimentés. Pour l'assainissement collectif, nous avons l'appui technique d'une entreprise industrielle implantée sur la commune qui est le principal utilisateur de la station. L'appui technique est fourni par le SATEA avec qui nous avons passé une convention dans le nouveau cadre concurrentiel.

La Chevallerais (44)

CRUAUD Elisabeth, maire,
mairie.chevallerais@wanadoo.fr

Concernant la gestion de l'eau potable, la commune de la Chevallerais a toujours opté pour un système de régie municipale. Il est vrai qu'un de nos agents gère très bien ce service, et que pour l'avenir (retraite dans 3 ou plutôt 4 ans... de cet agent), la question devra être posée certainement.

Auparavant la taxe d'assainissement pour tous les raccordés au réseau EU (eau usée) était basé sur le nombre de résidents par foyer. Depuis quelques années nous avons réactualisé cette procédure en taxant sur la base des consommations d'eau. Bien entendu il a fallu expliquer notre choix à la population :

- L'eau allait devenir une denrée chère si nous ne l'économisons pas maintenant (geste simple et journalier) et que l'un des moyens de faire prendre conscience de cela à la population était de taxer par rapport à ce qu'il consomme et rejette donc dans le réseau.
- Que les personnes qui n'avaient pas de compteur d'eau mais qui étaient raccordées au réseau EU, rejetaient aussi, donc devaient participer.
- Que contrairement aux idées reçues (nous l'avions par avance vérifié), les familles nombreuses étaient nettement moins consommatrices en eau.
- Certes cela demande du temps, à l'agent sur l'entretien de la station et +, et aux services administratifs sur la facturation, mais si nous devons un jour passer par un système d'affermage le coût pour le citoyen serait loin d'être le même, moins indolore car fait sur leur facture d'eau mais certainement BEAUCOUP plus cher.

Tous les ans nous communiquons beaucoup sur la gestion de l'eau (les piqûres de rappel sont nécessaires).

Comment pratique les autres collectivités ? Quelles sont pour celles qui travail en régie municipale le coût de leur prestation ?

Pour la Chevallerais en 2009 = forfait de 21€ par foyer + 0.69€ par m³ consommé et pour les personnes ayant un puits, mais raccordées au Réseau = 21€ + 25m³ x 0.69€ m³

Pour 2010, nous devrions augmenter sensiblement notre prestation afin de faire face à la taxation de l'agence de l'eau 0,16€/m³ + la réhabilitation des réseaux de notre commune....

Bref du travail en vue.

Saint-Nolff (56)

Jean-michel MATHONNET,
Régie assainissement 02 97 45
52 98 - regie.ass@saint-nolff.fr

La commune de Saint Nolff est passée en régie du service assainissement depuis le 01/04/10. Les raisons sont :

- Une meilleure maîtrise économique et politique
- Un service de proximité amélioré.
- Une plus grande autonomie.

Voir aussi l'article sur le lien suivant : http://www.bruded.org/pdf/StNolff_regie_EU.pdf

Saint Urbain (29)

saint-urbain29@wanadoo.fr

Hénon (22)

Martine ROBERT,
mairie.henon@wanadoo.fr

Les communes de Saint Urbain et d'Hénon sont en régie municipale pour l'eau et assainissement.

Communauté de communes du Val d'Ille (35)

Maxime KÖHLER, Directeur,
02.99.69.86.82,
maxime.kohler@valdille.fr

Pour information, juste à côté de la Bretagne, le syndicat mixte Baie Bocage basé à Ducey dans la Manche assure avec efficacité la production et la distribution d'eau potable en régie depuis des années.

Ercé-près-Liffré (35)

Annie Pivette, maire,
mairie@ercepresliffré.fr

La Commune d'Ercé près Liffré a en régie la lagune de traitement des eaux usées. Nous avons une convention technique avec la SAUR (mais pas un affermage). Notre suivi d'analyses est fait par convention avec la MAGE (service du Conseil Général). Cette lagune construite en 1986 est aujourd'hui obsolète (traitement insuffisant des nitrates et phosphates). Projet d'une nouvelle station au stade AVP.

Langonnet (56)

Françoise GUILLERM, adjointe à l'environnement, eau et assainissement -
mairie.langonnet@wanadoo.fr

La commune de Langonnet (56) fonctionne en régie municipale pour son service d'eau potable et d'eaux usées. La commune a toujours souhaité conserver la compétence de la gestion de son Eau. Les points de forage se situent à une dizaine de kms du bourg, à la Trinité Langonnet, au cœur des Montagnes Noires. Le site est entouré d'un périmètre de protection boisé important, ce qui assure aux langonnetais une eau de grande qualité.

Hillion (22)

Thomas TOUBOULIC, directeur des Services Techniques,
0296322104,
ttouboulic@mairie-hillion.fr

La mairie d'Hillion a transféré la compétence eau et assainissement au SIVOM de la Baie qui gère cette compétence pour ses 5 communes membres : Hillion, Pledran, Languieux, Tregueux et Yffiniac. Le SIVOM de la Baie à mode de gestion type DSP avec l'entreprise VEOLIA. Cette compétence sera transférée à Saint Briec Agglomération au 1^{er} janvier 2011.

Tout d'abord un très grand merci à toutes les communes qui ont bien voulu témoigner sur leur situation. Ceci ne sera qu'une première étape. Nous continuons notre enquête et surtout nous avons décidé d'organiser au dernier trimestre 2010, en partenariat avec l'association Cohérence, une Rencontre Régionale sur la thématique de la remunicipalisation de la gestion de l'eau. Ce sera l'occasion d'exploiter et de creuser toutes ces informations que vous nous avez fournies. Affaire à suivre donc...

BRUDED

L'actualité en Bretagne

Eco-FAUR : date butoir le 1^{er} septembre

Les adhérents de BRUDED le connaissent bien : le dispositif Eco Faur de la Région Bretagne est un appel à projet dont l'objectif est de promouvoir la réalisation d'études et de travaux d'aménagement urbain pensés dans une logique de développement durable : réflexion globale sur l'avenir de la commune, qualité et innovation environnementale, économies d'énergie et gestion de l'eau, mixité sociale, association des habitants au projet, etc. Il s'adresse à toutes les communes et groupements de communes de Bretagne quel que soit le contexte ou la taille de la collectivité et concerne trois grandes catégories de réalisations : l'aménagement d'espaces publics ou paysagers, la création ou la réhabilitation de quartiers,



la réalisation d'équipements ou de bâtiments publics.

Le dossier de candidature est à envoyer au Conseil régional de Bretagne avant le 1^{er} septembre 2010. **N'hésitez pas à contacter les salariés de BRUDED pour vous accompagner dans sa rédaction, en cas de besoin.**

Tous les documents sont téléchargeables sur :

www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_39329/projets-d-amenagement-eco-faur

Contact : Fabrice Dalino – Région Bretagne - environnement@region-bretagne.fr

« Quelle mobilité durable pour les espaces ruraux et urbains ? » : conférence le 7 septembre 2010 de 14h30 à 17h à Bouvron (44)

Le Conseil de Développement de Loire-Atlantique organise une conférence le mardi 7 septembre 2010, de 14h30 à 17h à l'amphithéâtre de la salle « Horizinc » à Bouvron intitulée : « Quelle mobilité durable pour les espaces ruraux et urbains ? ». Conférence de Bruno MARZLOFF, sociologue, consultant et directeur du cabinet d'études Media Mundi. Il anime depuis plus de dix ans le Groupe Chronos, laboratoire des mobilités urbaines innovantes, avec près de dix sept grands comptes autour des enjeux des mobilités urbaines et des organisations du temps de la ville.

Renseignement et inscriptions : www.codela.fr/pages/inscription-conference-7-septembre.php

Retrouvez aussi toute l'actualité de BRUDED sur notre site www.bruDED.org / rubrique actualité

>> Pour vous inscrire à la liste d'envoi des Brèves de BRUDED ou vous désinscrire de cette liste, cliquez sur le lien correspondant. <<